

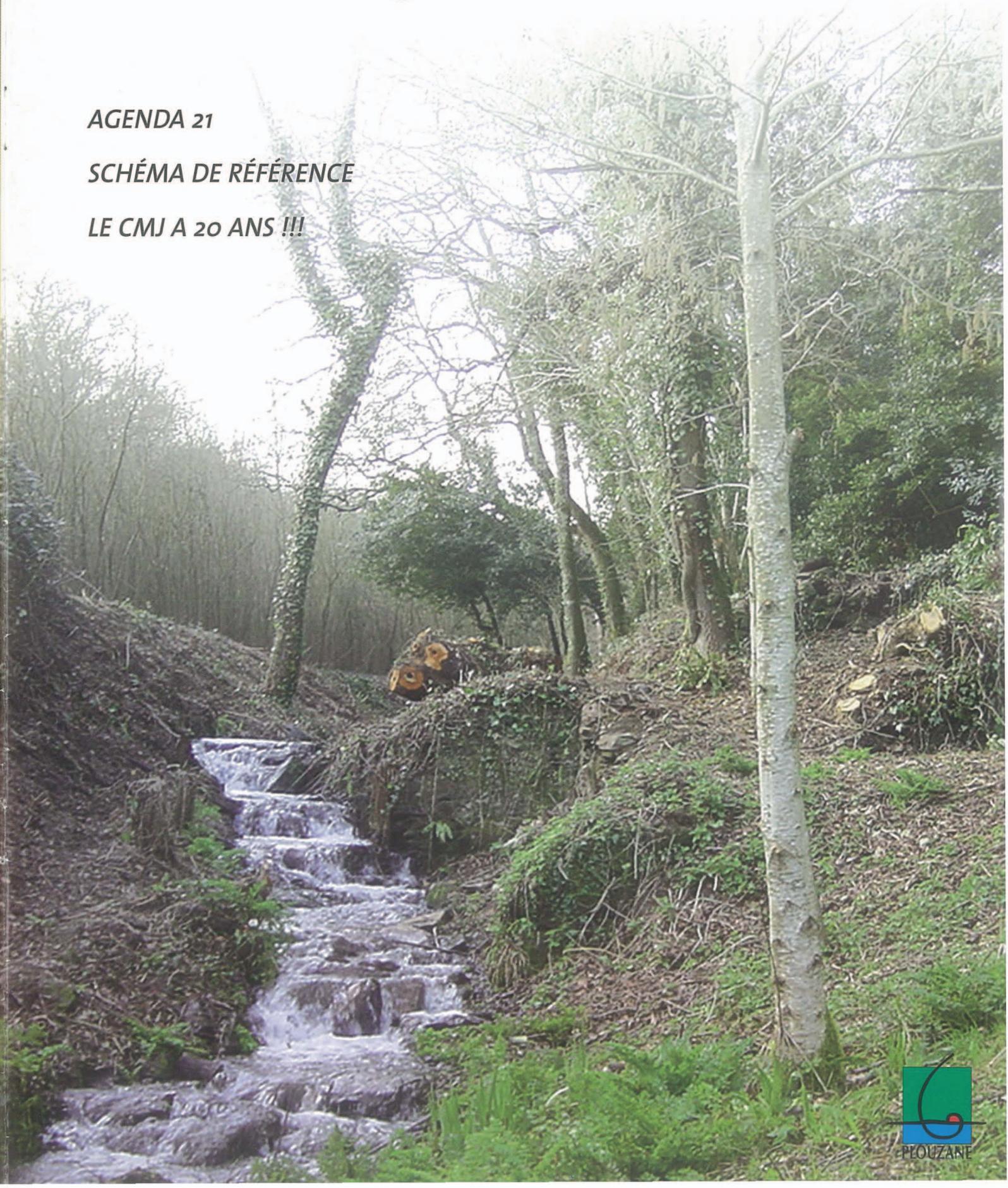
# PLOUZANÉ

Magazine journal d'information municipale - Décembre 2007 - n°89

*AGENDA 21*

*SCHÉMA DE RÉFÉRENCE*

*LE CMJ A 20 ANS !!!*





Chers Plouzanéens,

Cet édito est le dernier de ce mandat.

C'est donc l'heure de pouvoir dresser un bilan de notre municipalité qui peut s'appuyer sur de nombreuses réalisations : la construction d'une médiathèque et d'une cuisine centrale des écoles, la rénovation complète du Presbytère avec aménagement des salles associatives, l'édification de la place du Commerce, la création du parc Jacques Prévert, la sécurisation du Fort du Minou et son ouverture au public, l'extension du réseau de pistes cyclables, l'organisation chaque été du festival du Dellec en juillet, l'officialisation du jumelage avec la ville italienne de Ceccano, le changement des gradins du Centre Culturel, l'installation d'une vidéosurveillance pour protéger les bâtiments publics du centre de Castel-Névez, l'aménagement de la maison du Gonio pour les assistantes maternelles.

Mais de nombreux projets sont également en cours de réalisation ou d'avancement et ne seront terminés que courant, voire fin 2008, comme l'extension rénovation de la Mairie, l'extension du C.L.S.H. de l'Amicale Laïque, la construction d'un vestiaire pour le terrain de foot du Bourg, la construction de la crèche partenariale, l'aménagement d'une salle municipale dans la maison de gardien du phare du Minou, le renforcement de l'offre commerciale à La Trinité avec la construction d'une nouvelle grande surface Super U et le remplacement de l'actuel magasin par une enseigne de bricolage, venant compléter l'installation du Netto et du Cash Affaires.

Mais c'est surtout au niveau de l'urbanisme que notre municipalité aura, à mon sens, marqué son empreinte en tentant de transformer l'image de commune dortoir pavillonnaire qui lui était collée.

Le changement que je me suis efforcé de mettre en œuvre est de faire apparaître un véritable centre ville par l'édification de plusieurs programmes d'immeubles de 2 ou 3 étages. Ces programmes se poursuivront autour de l'avenue Jean Moulin qui doit devenir dans les 15 ans à venir un boulevard urbain bordé d'immeubles comme le préconise le schéma de référence que nous avons adopté et qui a pour objectif principal d'organiser l'urbanisation future entre La Trinité et Castel-Névez pour faire se rejoindre ces 2 pôles.

Grâce à son Technopôle et son attractivité, notre commune doit pouvoir ainsi espérer compter 17 000 habitants en 2020.

Cette ambition pour PLOUZANE et son développement, je l'ai portée avec vous pendant ces 7 années. J'en garderai une grande fierté.

Aujourd'hui que les élections approchent, certains de ceux qui ont pourtant soutenu mon action tout au long de ce mandat, se montrant pleinement solidaires de notre bilan, veulent curieusement jouer une petite musique différente, affichant désormais un désaccord qui apparaît bien tardif.

Ce qui m'attriste le plus, c'est que cette démarche est porteuse d'un immense gâchis et montre bien la difficulté qu'il y a en politique à pouvoir inscrire les projets dans la durée. Bâtitteur je me suis efforcé d'être pour PLOUZANE. J'espère que cet élan ne sera pas brutalement interrompu.

Le Maire,

Yves PAGÈS

### SOMMAIRE

Page 2 : **EDITORIAL**  
Sommaire

Page 3 : **Le Conseil Municipal Jeune a 20 ans**

Pages 4 et 5 : **DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Agenda 21

Pages 6 et 7 : **ASSOCIATIONS**  
Tréteaux chantants des aînés  
Les 20 ans de l'OPEP  
Voyage de la chorale d'Iroise à Ceccano  
Voyage du collège de Kroas Saliou à Ceccano  
Coupe du monde de rugby

Page 8 et 9 : **URBANISME**

Page 10 : **ANIMATION CULTURELLE**  
L'humoriste Jérôme Commandeur  
Bienvenue au Fort!

Page 11 : **EXPRESSIONS LIBRES**

Page 12 : **DEMANDEZ LE PROGRAMME**

Directeur de la publication : Yves PAGÈS  
Equipe rédactionnelle :  
M.T. Renault, C. Blondel, Y. Dubuit  
D. Salaun, A. Fortin, S. Garreau

Création, réalisation, impression :  
CERID - 31, rue F. CHOPIN - BREST

## LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE A 20 ANS



20 ans ! Qui aurait pu croire qu'en créant un Conseil Municipal de Jeune à Plouzané en 1987 celui-ci serait encore là en 2007. Et bien pas beaucoup de monde. Imaginez que les premiers élus jeunes ont aujourd'hui entre 32 et 38 ans.

Que de souvenirs, que de projets menés par les 10 CMJ élus, soit

près de 300 jeunes de 12 à 18 ans qui ont un jour organisé une manifestation ou ont aménagé un quartier de la ville.

Le CMJ a grandi, évolué en même temps que la ville de Plouzané.

Pêle-mêle on peut rappeler quelques initiatives du CMJ comme la mise en place récemment d'un skate-parc, des actions de solidarité avec la Banque Alimentaire et un déplacement à Paris pour visiter le Sénat et l'Assemblée Nationale (voir article ci-dessous) ou par le passé les bus des plages, la construction d'un terrain de street hockey sans oublier l'action la plus emblématique de ces vingt dernières années le Ciné Junior qui 20 ans après sa création est toujours d'actualité. Lors de la séance de cinéma des vacances de la Toussaint près de quarante jeunes sont venus voir le film proposé.

Afin de marquer l'événement, le CMJ « 2006 – 2008 » souhaite proposer une importante animation aux habitants de la commune dans le premier semestre 2008, mais chut ! C'est encore un secret ! 2008 sera également le renouvellement du mandat pour l'organisation d'une énième élection, de la participation au Congrès National des Conseils d'Enfants et de Jeunes.

Pour que 2008 soit l'année du CMJ de Plouzané, celui-ci travaille depuis plusieurs mois à l'organisation d'une rencontre européenne de jeunes en août prochain avec comme invités des jeunes des villes de Kilrush en Irlande, Stelle en Allemagne, Pencoed aux Pays de Galles et Ceccano en Italie.

*Alors souhaitons tous  
un bon anniversaire  
au Conseil Municipal  
Jeune de Plouzané !*



1<sup>er</sup> conseil municipal "jeune" 1987

## QUAND PARIS ACCUEILLE LE CMJ DE PLOUZANÉ



Voyage à Paris

Les 29 et 30 octobre dernier le CMJ s'est rendu à Paris afin de visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat.

C'est par un lundi pluvieux que nos jeunes élus ont découvert les plus beaux monuments de Paris ! Après un déplacement de nuit en car, la journée du lundi a été consacrée à une petite randonnée dans les rues de Paris et à la visite du Sénat ! L'intérêt de

la visite - à part être à l'abri de la pluie - était de permettre aux jeunes (et aux accompagnateurs) de mieux connaître le fonctionnement de cette assemblée qui ne consiste pas seulement à valider ou rejeter des projets de loi mais également à soutenir la culture avec, entre autres, des expositions permanentes et gratuites sur les grilles du Sénat.

La nuit passée au Camping du Bois de Boulogne fut des plus réparatrices car le groupe était attendu à l'Assemblée Nationale de très bon matin pour assister à une séance en présence de quelques Députés et de Madame Alliot-Marie Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales. Le sujet de la séance était le financement des collectivités territoriales. Sujet que les jeunes ont suivi avec attention... S'en est suivi ensuite le retour sur Plouzané avec pour la plupart un très bon souvenir du séjour et avec le sentiment d'avoir pu visiter deux hauts lieux de la démocratie française.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur le CMJ vous pouvez consulter le site de la ville : [www.ville-plouzane.fr](http://www.ville-plouzane.fr) ou contacter David SALAUN, Coordinateur Jeunesse et Vie Associative de la Ville

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Agenda 21

Dans la foulée du Grenelle de l'environnement voulu par le Président de la République, la commune, comme beaucoup d'autres collectivités, s'est lancée dans une démarche d'agenda 21.

### QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 ?



Un Agenda 21, c'est une série de mesures concrètes s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Et comment définir un développement durable? C'est un développement qui associe une triple exigence d'efficacité économique, d'équité sociale et de protection de l'environnement.

### POURQUOI UN AGENDA 21 ?

L'objectif est donc de faire un état des lieux des démarches déjà existantes dans tous les domaines d'intervention de la commune, d'identifier les domaines dans lesquels Plouzané et les plouzanéens peuvent encore améliorer leurs pratiques et de dresser sur cette base une liste d'actions concrètes pouvant être menées à terme dans les années à venir et qui feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Dès à présent, un certain nombre de points forts ont été identifiés à Plouzané. Le travail va encore se poursuivre pendant plusieurs mois pour dégager les actions à mettre en oeuvre.

#### • Une vie associative dense

Une des particularités de Plouzané, c'est la densité de son réseau associatif. S'adressant à toutes les générations, à toutes les passions, présentes dans tous les pôles de la commune, ces associations diverses et variées tissent un lien social qui permet de prévenir un grand nombre de situation d'isolement, d'exclusion ou de détresse. Ces associations, par le poids qu'elles représentent ensemble, constituent un acteur essentiel de l'économie locale mais un acteur social et solidaire qui contribue au mieux vivre ensemble.

#### • Restauration scolaire : bien manger pour tous

En choisissant de garder en gestion municipale la restauration scolaire, la municipalité a fait le choix de privilégier la qualité dans l'assiette des enfants des écoles. Les menus qui incluent, toutes les semaines, une part importante de produits issus de l'agriculture biologique, fait également la part belle aux productions locales : plus de goût, moins de transport, les assiettes aussi peuvent se mettre au vert !

#### • Un réseau de déplacements doux impressionnant

Promouvoir les moyens de transport doux, à Plouzané, ce n'est pas un vain mot. Le réseau de pistes cyclables a été étendu ces dernières années le long de la rue de Brest. Il relie maintenant les différents pôles de la commune et permet de rejoindre le réseau brestois. Les chemins piétons ou multi-usages continuent également de se développer. Que ce soit pour cheminer entre les lotissements et ainsi rejoindre en toute sécurité une école ou un gymnase ou pour se promener dans les zones rurales, ils constituent un trésor à développer pour la commune. A pied, à vélo ou à cheval, c'est un vrai réseau parallèle, alternative à la route et à la voiture, qui s'offre à vous!

#### • Des sites industriels promis à un bel avenir

Une carrière de sable, des centres d'enfouissement techniques (CET) : voilà bien le genre de sites indispensables mais dont on redoute toujours les nuisances. Pourtant que ce soit à Bodonou, à Mesbiodou ou au Moguer, la commune, en partenariat avec BMO, place très haut les exigences de remise en état du milieu après exploitation. Ainsi, le CET du Moguer sera rendu à l'agriculture à l'achèvement du remblais autorisé. Celui de Mesbiodou sera planté, aménagé et constituera pour les promeneurs un belvédère remarquable sur la campagne et





les prairies du nord de la commune. Et ce sont dans ces prairies, qui accueillent aujourd'hui les sablières de Bodonou, que la faune et la flore vont très prochainement retrouver un nouveau havre de paix autour des lacs qui seront aménagés de manière à recréer un biotope aussi riche que possible, pour le plus grand bonheur des poissons, des oiseaux, et des promeneurs!



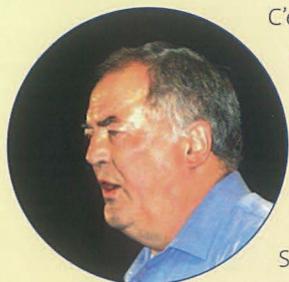
• Un littoral préservé et mis en valeur

Plouzané a la chance de disposer d'un littoral superbe, en bordure du goulet. Ce littoral a été remarquablement préservé au fil des années. Seul le technopôle, vitrine académique et économique de l'agglomération domine l'accès maritime à Brest sur la Pointe du Diable. Pour le reste, le sentier littoral permet de relier ses vallées, ses points de vue exceptionnels et ses forts. La récente ouverture du Minou, l'aménagement plus ancien du Dellec qui tous les étés accueille dans un cadre superbe le festival du *Dellec en juillet* constituent autant de réussites dans la mise en valeur de ce patrimoine naturel et bâti. La signature d'une convention avec le Conservatoire du Littoral renforce également la protection de la zone littorale pour qu'elle reste longtemps cet espace préservé que nous apprécions tant.



# ASSOCIATIONS

## TRÉTEAUX CHANTANTS DES AÎNÉS : RAYMOND KERVELLA VAINQUEUR



C'est devant 550 spectateurs que **Raymond KERVELLA** avec sa chanson « Con Te Partiro » a remporté la sélection plouzanéenne des Tréteaux Chantants des Aînés année 2007.

12 candidats, 12 personnalités différentes ont donné un beau spectacle dans la salle de Trémaïdic en ce jeudi 8 novembre dernier. Il y en a eut pour tous les goûts, toutes les époques ont eut leurs interprètes parfois avec de grandes envolées lyriques, parfois avec plus de retenue mais ce que l'on retiendra de cette après midi musicale c'est que Raymond Kervella a joué une sacrée carte en interprétant la chanson d'Andréa Bocelli « CON TE PARTIRO ».

Salué par Yvon Etienne, Raymond aura la lourde mais sympathique tâche de chanter à la grande finale de Penfeld le lundi 3 décembre et ainsi représenter notre commune et rencontrer Sheila... qui sera là pour animer cette finale.

A Plouzané, c'est l'Orchestre Tourbillon qui a enflammé l'après-midi. À l'année prochaine pour une nouvelle saison des Tréteaux Chantants...



## VOYAGE DE LA CHORALE D'IROISE À CECCANO

Deux ans après la venue du Coro Ceccano à Plouzané, la Chorale Iroise s'est rendue en Italie du 30 octobre au 6 novembre 2007. L'accueil des choristes de Ceccano a été des plus chaleureux. Les deux chorales ainsi que la "Bretagne Fanfare" se sont produits au Théâtre Antares à l'occasion du concert inaugural de l'école de musique de Ceccano. La municipalité, en présence de MM. Ciotoli, Maire, et Raoni, adjoint à la culture, a accueilli la Chorale Iroise à une cérémonie de

au cours de laquelle a eu lieu un échange de cadeaux. Les visites de Montecassino, et du Val Comino ont complété cet échange qui restera pour les choristes présents un moment inoubliable. Un grand merci à la mairie de Ceccano, au "Maestro" Savone, à notre traductrice sur place, Sandrine Parcou, ainsi qu'à la région de Bretagne, à la mairie de Plouzané et au comité de jumelage qui ont contribué à la réussite de ce séjour.



## LES 20 ANS DE L'OPEP



L'Office Pour les Échanges à Plouzané vient de fêter ses 20 ans lors d'une soirée animée par les Marins d'Iroise et "Breizh Storming". Ces vingt dernières années ont été marquées par de nombreux échanges et événements entre Plouzané et ses quatre villes jumelles : Kilrush (Irlande), Stelle (Allemagne), Pencoed (Pays de Galles), Ceccano (Italie). Comme le soulignait J. Guillerme, l'actuel Président, "il faut toujours se tourner vers l'avenir, nous allons poursuivre ensemble notre travail pour que le maximum de Plouzanéens puissent lier des liens d'amitiés avec des habitants de nos villes jumelles. L'avenir de notre comité est lié à l'attention que nous devront porter à la jeunesse."

## VOYAGE DU COLLÈGE DE KROAS SALIOU À CECCANO



Les latinistes de troisième du collège de Kroas Saliou ont pu dans le cadre de l'échange se rendre en Italie dans la région de Ceccano. Là ils ont été merveilleusement accueillis par les Italiens et ont assisté à des soirées organisées en leur honneur.

Ensuite ils ont pu admirer les beautés de la région de Ceccano comme le château qui a été exceptionnellement ouvert pour une visite guidée ou la magnifique crypte de l'abbaye d'Anagni.

Ils ont au cours de deux journées visité Rome et ses sites antiques et baroques : Colisée, forum, panthéon mais aussi places et fontaines...

Une excursion dans la région de Naples leur a permis de découvrir Pompéi, cité antique ensevelie en 79 ap JC, et la solfatare, critère de volcan caractérisé par sa couleur et son odeur. En fin de journée ils ont même pu flâner dans les rues de Naples.

Enfin je tiens à signaler la présence et l'investissement de la mairie de Ceccano qui n'hésite pas à mettre des moyens financiers (transport, guide, hébergement des profs, repas...) en oeuvre pour la réussite de l'échange.

*"Au plaisir de les recevoir vers la fin mars début avril prochain. »*

**Valérie Lareur.**



▷  
octobre au  
Banda" (la  
municipa-  
jumelage  
Rome, de  
r tous les  
Ceccano, au  
au conseil  
ti

## COUPE DU MONDE DE RUGBY

### QUE LA FÊTE FUT BELLE !!!

En organisant les six retransmissions des matches de la coupe du monde de rugby, les dirigeants du PAC Rugby avaient fait le pari de rassembler au-delà des passionnés, faire découvrir leur sport favori à l'ensemble des plouzanéens se retrouvant dans les valeurs de l'ovalie : esprit d'équipe, convivialité, solidarité et respect.

Pendant 7 semaines, la rugbymania a rythmé le cœur de plus de 3000 personnes assistant aux différentes soirées.

L'ambiance parfaitement animée par la fanfare de l'ENST fut une véritable tranche de bonheur partagée par tous, des plus jeunes aux plus expérimentés, permettant des rencontres amicales entre différentes associations de la commune.

Le seul regret : ne pas avoir vu la France en finale mais c'est la loi du sport.

Vive la prochaine coupe du monde en 2011 en Nouvelle Zélande, avec le décalage horaire, il faudra se lever de bonne heure !!!



## Le schéma de référence

Après l'élaboration et l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) en juillet 2006, la commune de Plouzané a voulu engager une réflexion sur l'avenir à moyen et long termes (de 5 à 15 ans) du territoire. Le schéma de référence est un document prospectif d'aménagement et de développement sur les enjeux de notre commune. C'est un document destiné à guider, orienter et à hiérarchiser les interventions futures dont il garantit la cohérence **mais il ne correspond nullement à des engagements de programmation**. Il est non opposable au tiers.

Cette étude a été pilotée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest (ADEUPa). Le groupe de travail était composé d'élus et de membres d'association.

Les options qui ont été retenues sont cohérentes avec le PADD et se déclinent ainsi :

- **Faire de Plouzané un pôle d'appui de l'agglomération, à l'Ouest du Pays de Brest.**

- **Assurer la liaison physique et fonctionnelle entre les 4 pôles, Bourg-Castel Névez-Trinité Nord et Sud Trinité, en veillant à pérenniser l'agriculture.**
- **Valoriser le cadre de vie et la Trame Verte et Bleue.**
- **Améliorer les déplacements et proposer une organisation spatiale de qualité pour les nouveaux quartiers.**

**Ce schéma propose de transformer l'aspect éclaté, multiple de la commune en assurant la jonction des différents quartiers, en particulier Castel Nevez et la Trinité pour obtenir, à terme, une bande urbaine homogène, plus cohérente où la route départementale doit devenir à terme un boulevard urbain bordé d'immeubles.**

Ainsi ce schéma sera en adéquation avec la politique volontariste du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD : 20000 logements en 10 ans pour BMO) et 17000 habitants à Plouzané à l'orée de 2020.

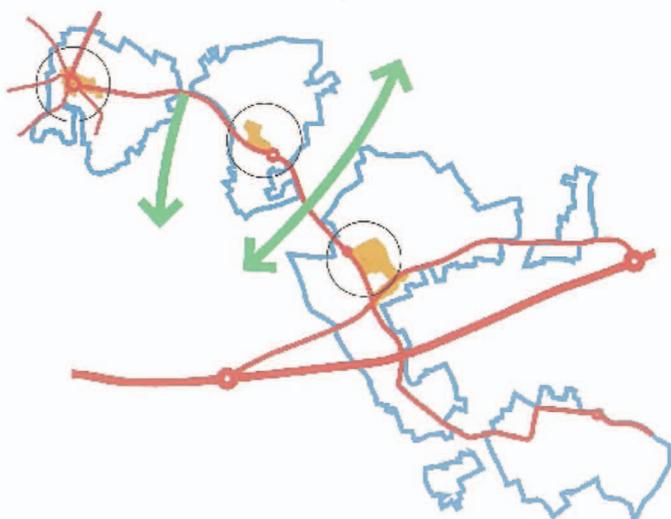
**La trame verte et bleue** est un ensemble d'espaces qui constituent sur l'ensemble du territoire de BMO, une armature naturelle en lien direct avec le littoral et le réseau hydrographique. Elle représente un véritable enjeu positif pour l'agriculture et le développement durable

Cela implique un rythme de construction soutenu, le respect des densités annoncées au Programme Local de l'Habitat (PLH), une dynamique de renouvellement des ménages et une urbanisation cohérente (150 ha sont réservés au PLU). Le tout pour assurer la mixité sociale et urbaine et la qualité résidentielle recherchée.

Mais ce projet nécessitera des modifications notables du paysage de Plouzané avec par exemple la transformation de la RD12 en boulevard urbain.

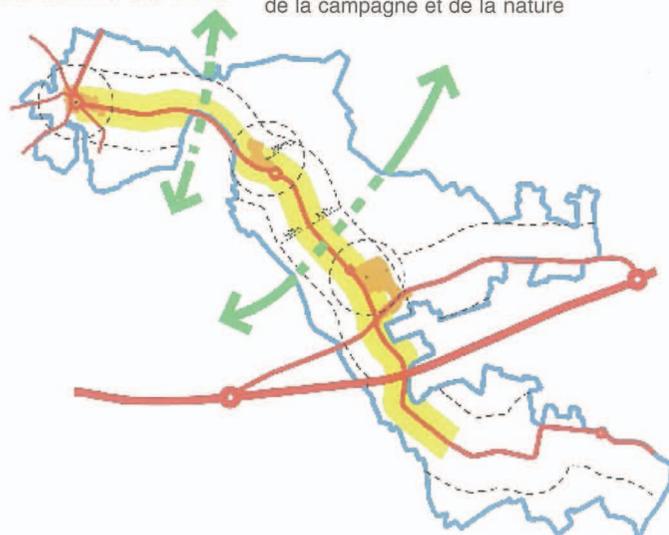
hier  
aujourd'hui

une commune rurale  
4 pôles séparés

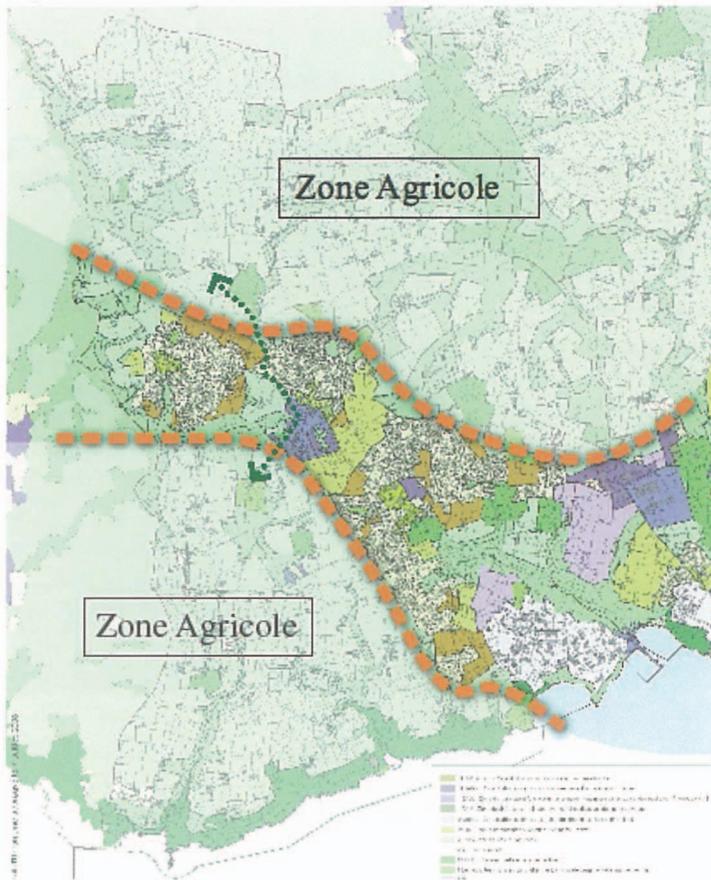


demain  
au terme du PLU

une bande urbaine respectueuse  
de la campagne et de la nature



L'Agriculture et l'Urbanisation doivent pouvoir cohabiter



La valorisation du cadre de vie passe par une bonne réalisation des fonctions urbaines en veillant à relier les services et équipements aux quartiers pour en faire une cité «de charme» mais aussi «contemporaine» et en composant l'urbanisation avec «la Trame Verte et Bleue».

Et enfin les déplacements sont à promouvoir. La RD 12, qui est aujourd'hui un axe à caractère routier sera demain un boulevard urbain. Le contournement par l'ouest du Bourg est à l'étude, la desserte ouest du Technopôle via la RD12 est prévue au PLU et il restera à mettre en place le moment voulu, une desserte par les transports en commun adaptée au nouveau visage de la commune.

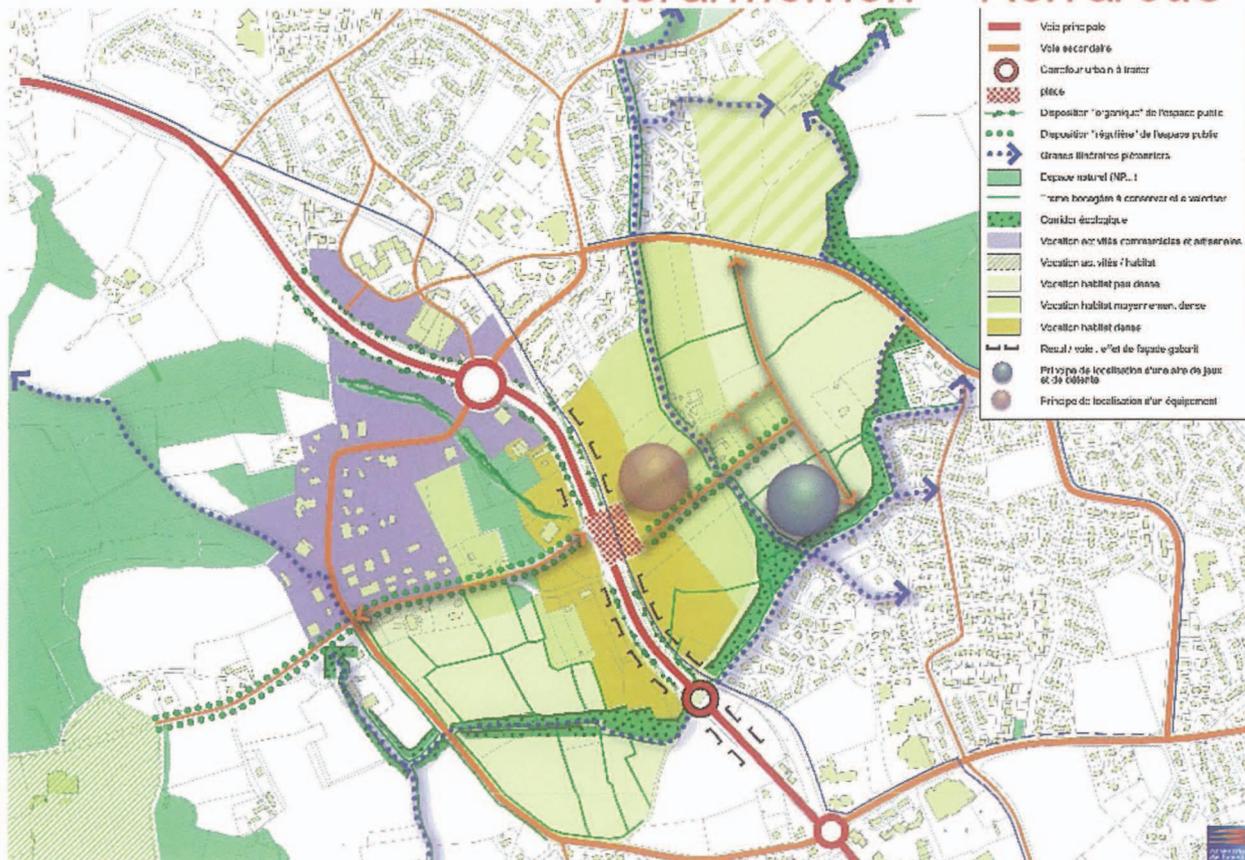
Cette étude doit pouvoir permettre un développement harmonieux de la ville pour les prochaines années.

Le document va servir de cadre à l'évolution de notre cité en cadrant la répartition et l'articulation des espaces entre habitat, activité agricole, activité commerciale, espaces naturels et services publics. Il est constitué par :

- Des cartes
- Un texte descriptif
- Des annexes

Le document intégral est consultable en mairie, le vote par le Conseil de Communauté est prévu pour le mois de janvier 2008.

## Kerarmerien – Kerrarous



## L'HUMORISTE JÉRÔME COMMANDEUR

### AU CENTRE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND



Du 8 au 12 Octobre dernier le Centre Culturel a accueilli en résidence le comique parisien Jérôme Commandeur. Révélé par l'émission « Graine de Star », Jérôme Commandeur crée son one man show « Jérôme Commandeur se fait discret » en 2005. Découvert par Dany Boon en 2006, ce dernier décide de le produire et de le mettre en scène. C'est cette nouvelle version que Jérôme Commandeur est venu travailler à Plouzané. Et c'est devant une salle comble que l'artiste a présenté son spectacle. « Jacqueline », « Pénélope » et les autres personnages de l'humoriste ont déclenché une hilarité générale du public qui est ressorti ravi de cette soirée !

A cette occasion, les nouveaux gradins du Centre ont été inaugurés.



## BIENVENUE AU FORT !

Depuis le 13 octobre, le site du Fort du Minou est ouvert au public les samedi et dimanche de 9h 00 à 19h 00.

Après avoir acheté le site, autrefois terrain militaire, la commune y a entrepris des travaux d'aménagement et de sécurisation pour permettre à la population de profiter de ce site exceptionnel en entrée de la rade de Brest.

Depuis la mi-octobre, de nombreux promeneurs ont profité de l'automne clément pour découvrir cet endroit et les magnifiques points de vue qu'il offre non seulement sur le large et le goulet mais aussi sur la côte plouzanéenne et celle de la presqu'île de Crozon.

Dans une seconde phase, l'ancienne maison du gardien du phare, qui ne répond pas actuellement aux normes de sécurité, sera elle-même réhabilitée pour y aménager une salle municipale. Le choix a cependant été fait de permettre à chacun de profiter de cet espace avant la mise en œuvre prochaine de ces travaux.



## Regards sur un mandat qui s'achève

Avec le recul que nous avons désormais de l'exercice de ces 7 années de mandat, un certain nombre de questions méritent d'être posées concernant le fonctionnement de notre commune dans le dispositif institutionnel actuel.

**1°) La première question qui se pose est celle de la répartition des compétences entre la commune et l'intercommunalité (B.M.O.).** Manifestement, le partage est déséquilibré, on nous a forcé à aller trop loin en cédant à la C.U.B. des compétences de proximité comme celles des espaces verts qui n'ont aucune raison d'être mieux gérées par l'échelon supérieur, bien au contraire. D'où cette incompréhension de nos concitoyens que l'on renvoie vers la lointaine B.M.O. pour des questions qui touchent à leur espace proche.

Au-delà se pose la question de la souveraineté même de notre commune si toutes les décisions importantes lui échappent. Car il faut rappeler que la ville centre qui possède à elle seule la majorité à la C.U.B. a tendance à s'identifier à celle-ci. L'intercommunalité ne doit pas être conçue comme une tutelle supra-communale.

**2°) Deuxième interrogation : le système fiscal est-il satisfaisant pour la collectivité, ou tout simplement lisible pour le contribuable ?**

Certainement pas. Chaque collectivité recevant un pourcentage des recettes des taxes ménage, on finit par ne plus savoir qui prélève quoi et les collectivités vertueuses, qui comme nous n'augmentent pas leurs taux, voient souvent leur effort gommé par les augmentations effectuées par d'autres collectivités sur la part qui leur revient de la même taxe, entraînant au final l'augmentation des prélèvements.

Il conviendrait donc de mieux spécialiser les impôts par niveau en laissant aux collectivités le soin d'opérer les dégrèvements qu'elles souhaitent. Mais il ne faut pas non plus que les ressources d'une collectivité ne dépendent que d'un seul impôt – on le voit bien avec la Taxe Professionnelle unifiée pour la C.U.B. dont le plafonnement et la liaison des taux font peser une menace sur les possibilités futures d'investissements et de développement.

**3°) Troisième interrogation : le financement des projets est-il cohérent ?** On ne voit plus très bien qui est le financeur d'un projet quand interviennent plusieurs collectivités avec des financements croisés et des règles d'attribution dont la logique n'apparaît pas toujours. On ne sait plus qui intervient en fonction de quelle compétence.

La région en particulier a récemment subor-

onné son subventionnement à des équipements communaux dès lors qu'ils sont portés par une intercommunalité (par exemple, les médiathèques). Cela constitue une véritable ingérence dans la libre gouvernance des communes qui peuvent se voir ainsi forcer la main pour abandonner un projet à l'intercommunalité si c'est le seul moyen de pouvoir le financer.

**4°) Enfin, en matière d'urbanisme, les contraintes ne sont pas les mêmes pour tout le monde.** Ainsi, la loi SRU qui impose 25 % de logements sociaux ne s'applique en France qu'à 700 communes sur 36 000 ! Cela va à l'encontre d'un aménagement cohérent et équilibré du territoire et crée une inégalité de traitement devant la loi entre les communes. Ainsi, PLOUZANE est soumise à ce quota, mais Concarneau, Morlaix, Douarnenez et Landerneau ne le sont pas et peuvent faire 0 % de logements sociaux !

A travers ces quatre exemples, l'organisation des pouvoirs publics, en particulier au niveau des collectivités, mérite d'être améliorée et réformée. C'est un des enseignements que je retire de l'expérience de ces 7 années de mandat.

*Pour le groupe des élus de la majorité,*

*Le Maire,  
Yves PAGÈS*

## Le changement à portée de bulletin !

Nous vous l'aurions écrit sans même les circonstances actuelles... Nous n'avons pas cessé de vous dire et de vous écrire le manque d'échanges, de débats avec la majorité municipale. Vous nous avez vous-même exprimé votre étonnement face à cette situation, en particulier dans les associations. Les 7 années ont été longues et néfastes pour cette commune que nous aimons. Nous avons subi le climat des conseils municipaux. Les habitants de Plouzané ont subi et subissent des décisions qui n'ont pas été prises après concertation. La concertation permet d'ajuster la décision, de la rendre plus équita-

ble ! Naturellement les futurs élus de gauche se préparent à changer ces méthodes ! Revenons sur le contexte de ce mandat. Les décisions ont été prises en permanence à l'unanimité du maire et des adjoints. Aucune critique n'émergeait publiquement. Il nous faut vous dire que l'adjoint aux finances, candidat à la succession, aura été durant tout le mandat l'élu le plus prompt à défendre le fond et la forme de la politique initiée par le maire. Méfiance, il ne s'agira pas de changer de personne pour conduire la même politique mais de s'assurer que l'on changera de politique. La situation présente est une

bonne entame de campagne ; ce qui va changer aussi avec le renouvellement que la gauche vous proposera c'est la place de Plouzané dans Brest Métropole Océane. Là encore, la qualité des contacts aide à la reconnaissance et à l'objectivité ! Interrogez aujourd'hui les divers maires de BMO sur la représentation de Plouzané, vous y entendrez une unanimité de vues négatives ! LE CHANGEMENT EST DONC A PORTEE DE BULLETINS, il est très proche après 7 longues années.

*Les élus socialistes*

## Il est temps de réagir !

Le cadeau fiscal de 13 milliards d'euros que le gouvernement vient d'accorder face aux « besoins criants » d'une urgence sociale est pour le moins inacceptable.

La mise en place de franchises médicales, le recul des services publics, la hausse du coût de la vie sont des sujets d'actualité. Tous les secteurs sont touchés : Emploi, Santé, Education, Justice... Fallait-il s'attendre à une autre politique de la part d'une droite qui entend favoriser avant tout la puissance du capital financier ?

Chez nous, comme ailleurs, cette politique a des conséquences : projets de licenciements

chez Jabil et craintes pour ses sous-traitants, remise en cause du service public (disparition du service historique de la Marine, menace de fermeture du service allogreffes enfants et de la neurochirurgie pédiatrique au CHU de Brest, suppression à Brest des bureaux de la police de proximité...).

dénonçons le projet politique de la droite accentuant un recul des services publics, des libertés individuelles, des droits civils et politiques et remettant en cause les conquêtes sociales héritées de combats républicains ! Les diverses manifestations (6/10-12/10), place de la Liberté et la forte mobilisation

nationale du 18 octobre montrent que des résistances s'organisent.

la Gauche est de donner un sens à ces actions. Il est urgent de sortir des querelles stériles et d'apporter ensemble des réponses nouvelles et crédibles permettant d'envisager un monde de paix, juste et solidaire. groupe d'une Autre Gauche pour l'Avenir de Plouzané entend y apporter sa contribution à son niveau.

*Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir*

# DEMANDEZ LE PROGRAMME

## AU CENTRE CULTUREL

Mercredi 2 janvier	Mairie - <b>Ciné-juniors</b>
Jeudi 10 janvier	CCAS - <b>Ciné-juniors</b>
Dimanche 13 janvier	Ecole de Musique - <b>Concert de fin de stage des cordes frottées et concert par l'ensemble « STRETTO »</b>
Samedi 19 Janvier	Ecole de Musique - <b>Audition</b>
Samedi 26 janvier	Mairie - <b>Spectacle Jeune Public « Patati et Patata »</b>
Samedi 9 février	Mairie - <b>Spectacle Jeune Public « Luna Cabaret »</b>
Jeudi 14 février	CCAS - <b>Ciné-séniors</b>
Mercredi 20 février	Mairie - <b>Ciné-juniors</b>
Mercredi 27 février	Mairie - <b>Ciné-juniors</b>
Samedi 8 mars	Ecole de Musique - <b>Audition</b>
Jeudi 13 mars	CCAS - <b>Ciné-séniors</b>
Samedi 15 mars	Mairie - <b>Spectacle Jeune Public « Vagabondes »</b>
Samedi 29 mars	Ecole de Musique - <b>Audition avec Contre-Temps</b>



«Patati et Patata»



«Luna Cabaret»



«Vagabondes»

## A LA SALLE DE TREMAIDIC

Dimanche 6 janvier	Mairie - <b>Vœux du Maire</b>
Samedi 12 janvier	Foot - <b>Loto</b>
Jeudi 17 janvier	ALAPAGE - <b>Galette des rois</b>
Samedi 19 janvier	SEIBUKAN - <b>Loto</b>
Dimanche 20 janvier	A. P. E. Bourg - <b>Concert des goristes</b>
Samedi 26 janvier au	
Dimanche 27 janvier	Comité des Fêtes des Ecoles Libres - <b>Salon Vins et Gastronomie</b>
Samedi 2 février	Contre-Temps - <b>Repas</b>
Dimanche 3 février	UNISSON - <b>Radio Crochet</b>
Mardi 5 février	Skol al Louarn - <b>Fest Noz</b>
Samedi 9 février	Ecole de Musique - <b>Concert</b>
Dimanche 10 février	Paroisse - <b>Kig ar Farz</b>
Vendredi 15 février	Kroas Saliou Bouge - <b>Repas</b>
Dimanche 17 février	A. L. P. - <b>Foire aux puces</b>
Samedi 23 février	A. L. P. - <b>Loto</b>
Samedi 1er mars	PAC MAC - <b>Repas annuel</b>
Samedi 8 mars	A. L. P. - <b>Concert des 30 ans de la Chorale Iroise</b>
Samedi 9 mars	A. L. P. - <b>Rassemblement de chorales</b>
Lundi 10 mars au	
Vendredi 14 mars	Club Féminin - <b>Bourses aux vêtements</b>
Samedi 15 mars	SEIBUKAN - <b>Loto</b>
Dimanche 16 mars	A. P. E. - <b>Loto</b>
Lundi 17 mars au	
Vendredi 21 mars	Ti ar Bugelig - <b>Bourses aux vêtements et puériculture</b>
Samedi 22 mars	Officiers Mariniers - <b>Repas</b>
Lundi 24 mars	V. C. P. - <b>Loto</b>
Vendredi 28 mars	C. M. B. - <b>Assemblée Générale</b>
Samedi 29 mars	APE Anita Conti - <b>Repas</b>
Dimanche 30 mars	APE Coat Edern - <b>Loto</b>

## AU CENTRE SOCIAL DU BOURG

Samedi 12 janvier	Théâtre sur Cour - <b>Repas</b>
Dimanche 13 janvier	APDD - <b>Assemblée Générale</b>
Samedi 19 janvier	OPEP - <b>Soirée Franco-Allemande</b>
Samedi 26 janvier	FNACA - <b>Galette des Rois</b>
Mardi 12 février	Club des Ajoncs d'Or - <b>Repas</b>
Vendredi 15 février	Club Féminin - <b>Repas</b>
Samedi 16 février	OPEP - <b>Soirée Pays de Galle</b>
Dimanche 2 mars	VCP - <b>Course Pen Ar Bed</b>
Samedi 15 mars	OPEP - <b>Saint Patrick</b>

## ET AUSSI ...

Dimanche 13 janvier	PAC MAC - Fort du Dellec - <b>Pot de début d'année</b>
Vendredi 25 janvier	A Petits Pas - Centre Social de Kerallan - <b>Galette des Rois</b>
Samedi 2 février	Ecole de Musique - Foyer Laïc - <b>Concert de l'Ensemble « Entre Sable et Ciel »</b>
Jeudi 14 février	Secours Populaire - <b>Braderie</b>
Vendredi 15 février	Secours Populaire - <b>Braderie</b>
Mercredi 19 mars	FNACA - Salle communale du Bourg - <b>Commémoration</b>